

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES REUNI LE 30 mars 2023

Le Conseil est présidé par Lucie Gournay, Directrice de l'UFR.

Parmi les **membres élus**, étaient présents ou représentés par une procuration :

Collège A : *Myriam Baron, Emmanuel Fureix, Lucie Gournay, Guillaume Marche, Daniel Meyer, Jacques Paviot, Frédérique Sitri, Graciela Villanueva.*

Collège B : *Sergio Delgado, Sophie Blanchard, Alexandre Borrell, Karine Chambefort, Baptiste Lavat, Virginie N'Dah-Sekou, Emilie Née, Antoine Servel.*

BIATSS : *Nicolas Bilet, Roberta Conte-Ronach, Imane Mimouni*

Personnalités Extérieures : *Maguy Boulard, Clothilde Trichet*

Usagers (Etudiants) : *Yvan Boucey, Franziska Seitz, Salomé Dahan, Aicem El Matoussi,*

Parmi les **membres invités** étaient présents : *Jean-Marie Chevalier, Jean Estebanez, Bernard Gendrel, Alejandro Roman Antequera, Warren Pezé, Françoise Baret-Thau, Claire Oger, Nathalie Gorochov.*

Parmi les **membres de droit** étaient présents : *Damien Zanone, Clément Duyck, Elisabeth Vialle, Laure Gallouet, Karine Bellance*

Lucie Gournay ouvre le conseil.

1. Vote : Approbation des PV du 26/01/2023 et 23/02/2023

Lucie Gournay présente les amendements des deux procès-verbaux envoyés par les membres du Conseil et propose plusieurs modifications.

Après lecture des procurations, les procès-verbaux du 26 janvier et du 23 février 2023 sont adoptés à l'unanimité.

2. Points Information

Monsieur Simon Demeret, Directeur de la DAJG est invité à présenter un retour sur le rapport de l'audit Reliance. L'équipe de ce cabinet est intervenue, il y a un an et demi et a rencontré certains membres du Conseil de gestion. Cette intervention avait été demandée, par la Présidence de l'Université, suite à des difficultés de fonctionnement notamment au sein du Conseil de gestion.

Cet audit a donné lieu à un rapport qui a identifié certains leviers de bons fonctionnements à mettre en place au sein du Conseil de gestion. Les constats partagés par l'UFR étaient les suivants :

- Un Conseil de gestion critiqué sur son fond comme sur sa forme (durée, délai de mise à disposition des documents, délai pour prendre connaissance de l'ordre du jour...)
- Souhait de collégialité qui n'apportait pas satisfaction
- Le sentiment que parfois les intérêts personnels pouvaient primer sur certains sujets et impacter des prises de décisions
- Un climat relationnel dégradé et des relations interpersonnelles difficile entre les membres de l'UFR, notamment par le poids des clivages entre les professeurs d'université et les maîtres de conférences

La première priorité pour le cabinet Reliance était le bon fonctionnement du Conseil de gestion avec un besoin de retrouver une qualité de dialogue et de relation un peu constructive.

Ce cabinet a proposé certaines actions, qui n'ont pas été suivies dans les faits, pour plusieurs raisons. Certaines actions ont été jugées, inadaptées à un public d'enseignant-chercheur dans la mesure où il s'agissait d'ateliers participatifs. La deuxième raison avait trait au calendrier car les élections du renouvellement du conseil de gestion de l'UFR devaient avoir lieu et certains membres du Conseil étaient en campagne.

Lucie Gournay précise que le rapport d'audit est davantage un document plaquette (power-point) qu'un réel rapport.

Nicolas Bilet remercie M Demeret pour son intervention, il s'interroge sur la mention de la prise en compte d'intérêts personnels dans les prises de décision ou les votes mentionnés par M Demeret, et souhaite savoir si des suites (section disciplinaire, rappel à la loi) ont été lancées. Il voudrait également savoir si les membres du Conseil auront accès au rapport.

Simon Demeret précise qu'ils n'ont jamais été saisis de faits qui auraient été susceptibles de revêtir une qualification pénale.

Lucie Gournay précise que l'intérêt des conclusions de cet audit sont plutôt sur le champ de conseils très professionnels sur la gestion du Conseil très concrets, telle la recherche du consensus : c'est assez constructif. Si le Conseil fonctionne bien, c'est parce que tous les membres veulent qu'il fonctionne bien.

Guillaume Marche explique qu'il a été une des personnes sollicitées pour participer à ces ateliers. Il se félicite aujourd'hui de ce retour, même, succinct. Il y a, effectivement, un effort collectif à faire pour améliorer le fonctionnement du Conseil de gestion. Il émet une petite réserve sur l'idée selon laquelle les problèmes évoqués seraient juste des problèmes de personnalités.

Myriam Baron souhaite rappeler les éléments de contexte par rapport à ce dispositif qui avait été mis en place. Elle précise, qu'en tant qu'ancienne membre de l'équipe de direction de l'UFR LLSH, ils avaient été interpellés par des collègues de direction de départements qui avaient fait état d'une souffrance au travail. Un courrier collectif avait été adressé à la Présidence.

Lucie Gournay souligne qu'il faut être vigilant. Elle rappelle que pendant plusieurs années, pour l'élection du Conseil, il n'y avait qu'une seule liste, ce qui n'était pas forcément garant d'une bonne démocratie et du bon fonctionnement du Conseil. Il faut faire tourner le Conseil pour que les meilleures décisions soient prises et dans une ambiance qui reste professionnelle. Elle précise que le rapport Reliance sera déposé dans le Sharepoint du Conseil LLSH.

Monsieur Demeret intervient pour informer le Conseil qu'il y a eu les élections des étudiants, et que suite à une carence de candidats (secteur 2), des élections partielles vont être organisées très prochainement, courant mai, de sorte à élire le Vice-Président étudiant.

Les élus étudiants se réjouissent de cette information, et recontacteront M Demeret sur ce sujet.

Information NOF

Clément Duyck explique que le calendrier de la NOF sera présenté lors d'un prochain Conseil.

Il précise qu'à partir du 18 avril sera lancé la campagne de modifications mineures des maquettes MCC (Modalités Contrôles Connaissances), intitulés de cours, intitulés de formations, qui seront votées à la CFVU du mois de mai.

Une discussion s'ensuit entre les membres du Conseil.

Lucie Gournay propose d'intégrer la question du calendrier pour la maquette de la prochaine NOF.

Alexandre Borrell souhaiterait savoir s'il est possible d'avoir un retour sur le contrôle continu intégral ?

Clément Duyck répond qu'il a assisté à une réunion organisée par la DEVE sur le contrôle continu intégral qui proposait un bilan de cette pratique du CCI dans l'Université. Une proposition de cadrage est à l'étude au niveau de l'établissement dont l'UFR LLSH pourra se saisir ou non, avec une recommandation d'utiliser ce CCI pour la Licence.

Dans le cadrage que prépare l'établissement, le CCI consisterait, dans un semestre, d'évaluer les UE ou les ECUE avec 3 épreuves dont 2 obligatoires et une épreuve de seconde chance au cours du semestre. L'avantage est qu'il n'y a pas d'épreuves lors de la session de rattrapage. C'est un dispositif très adapté pour les Masters.

Un échange s'ensuit entre les membres du Conseil.

Virginie N'Dah-Sekou précise qu'à Sénart le CCI a été annulé car ce n'était pas clair ni pour les étudiants ni pour les enseignants, et ils n'y voyaient aucun intérêt et que des désavantages.

Point Parcoursup

Clément Duyck explique ce point. Les candidatures seront examinées du 14/04 au 22/05.

Il revient sur les statistiques de la campagne Parcoursup actuelle. Le nombre de candidatures est stable par rapport à l'an dernier 11014 cette année contre 10055 l'année dernière. Parmi les formations qui voient le nombre de candidatures augmenter :

- 51% en DEUST
- 64% en LEA Anglais/Espagnol
- 71% en Philosophie
- 75% en double licence Histoire/Allemand

Pour les diminutions :

- - 65% en LEA anglais/Allemand
- - 33 % en Allemand
- - 23% en Anglais
- - 43% en Langues Romanes

Lucie Gournay précise que ces chiffres sont un bon signe et que si cela se confirme, on reviendrait au niveau de 2018. L'ouverture de groupes supplémentaires ne serait pas nécessaire.

Myriam Baron ajoute qu'effectivement ça se tasse en L1, mais que les effectifs importants se reportent sur les niveaux suivants, en L2, L3 et potentiellement sur les Masters.

Concours Lettres ouvertes

Elisabeth Vialle annonce le lancement du concours « Lettres Ouvertes » sur le thème du « Miroir ». Une nouvelle et une photo pourront être proposées. Ce concours est ouvert au personnel (enseignants et administratifs) et aux étudiants. Il y aura 3 prix (cartes cadeaux) pour chacune des deux catégories. Le jury sera constitué de 2 enseignants, 2 administratifs et 2 étudiants.

Le comité d'organisation est constitué d'Elisabeth Vialle, Claire Bourdille, Valérie Porral, et Clément Duyck.

Point HCERES

Elisabeth Vialle précise que l'équipe de direction n'a pas encore reçu de projet officiel de calendrier. Les fiches établissements seront prochainement reçues par l'équipe de direction et transmises aux départements et laboratoires.

Point séminaire lancement Aurora

Laure Gallouët fait un retour sur le séminaire de lancement Aurora. C'est une alliance de 10 universités et 7 partenaires. 35 groupes de travail vont prochainement être créés, l'UPEC dirige certains de ces GT notamment sur la recherche et l'innovation, les mobilités et les échanges. L'idée est de développer avec ces partenaires des programmes d'échanges, des cours et même des doubles diplômes.

3. Vote : Modalité d'enseignement à distance en cas de grève

Baptiste Lavat souligne qu'ils ont de vrais problèmes au niveau des vacataires, pas pour les jours de grèves mais quand elles sont reproductibles au niveau des transports qui sont très impactés. Ces jours-là de nombreux vacataires et étudiants ne peuvent se rendre à l'Université.

Lucie Gournay rappelle le texte qui a été voté au mois de janvier 2023. Elle indique que certaines universités ont une semaine banalisée en fin de session pour récupérer les cours. Les étudiants s'interrogent vis-à-vis des cours manqués sur les examens et leur contenu. Lucie Gournay rappelle qu'il vaut mieux éviter de faire porter les examens sur les questions non vues en cours.

Nicolas Bilet rappelle que l'université compte des campus et un vivier étudiant qui s'étendent de Saint-Denis à Nemours, il convient de prendre en compte que certains étudiants des confins de la Seine-et-Marne, de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis peuvent être bloqués, même si le métro fonctionne.

La confirmation du vote du conseil du 26 janvier 2023 sur les modalités d'enseignement à distance en cas de grève est votée à la majorité.

24 pour - 1 abstention

4. Vote : Procédure demi-contrat doctoral UFR

Emmanuel Fureix, sous le contrôle de Claire Oger, directrice de l'école doctorale, explique que le nombre de contrats doctoraux est réduit au niveau de l'université. Trois contrats sont ouverts cette année, trois contrats doctoraux à l'EDCS, trois contrats à l'EUR FRAPP, deux pour les programmes gradués. Depuis deux ans, l'UFR s'est engagée à co-financer un demi contrat doctoral. Il faut déterminer un accord autour de ce financement et des conditions de recrutement. Il faut qu'il soit sous la direction d'un personnel enseignant-chercheur de l'UFR, rattaché à l'un des 6 laboratoires de l'UFR pour une durée de 3 ans. Actuellement il y a 2 demi-contrats doctoraux en cours financés par l'UFR.

Lucie Gournay précise que cela tient dans le budget et que face aux contraintes budgétaires à l'UPEC, la Direction de l'UFR a dû prendre la décision de limiter l'ouverture à un seul contrat.

Emmanuel Fureix précise qu'il va falloir discuter des conditions de recrutement et du calendrier avec une contrainte énorme sur le calendrier, bien qu'un délai d'une semaine a pu être obtenu. La remise du classement des candidatures devra se faire le 19 mai au plus tard. Pour le processus du classement, il est proposé de reprendre les grandes lignes des conditions de l'année précédente. La commission serait composée de la commission recherche restreinte aux enseignants chercheurs, auxquels s'ajoute un ou une représentante de chaque laboratoire de l'UFR, et les directions de l'école doctorale CS et VTT, d'autre part. Six dossiers maximum seraient un bon objectif.

Lucie Gournay précise que ne voteraient dans cette commission recherche, parmi l'équipe de direction, seulement les membres élus (Lucie Gournay et Emmanuel Fureix).

Une discussion s'ensuit entre les membres du Conseil.

Après échange, il est proposé de rajouter comme critère la prise en compte, à critère académique équivalent, de la situation personnelle du candidat (handicap, critères sociaux)

Après la lecture des procurations, le financement d'un demi-contrat doctoral et la procédure énoncée sont votés à l'unanimité.

5. Vote : demandes de Crédits pédagogiques

Damien Zanone présente les demandes de crédits pédagogiques qu'il a reçu.

Une demande particulière faite par le LEA Créteil, est en dehors du cadrage (financement d'une personne extérieure).

Les membres du Conseil ou les responsables de département présents sont invités à apporter des précisions

Myriam Baron précise que dans les cadrages il n'est pas prévu la prise en charge des accompagnateurs.

Nicolas Bilet souhaite savoir si les projets respectent le cadrage (plafond et conditions).

Damien Zanone indique qu'en dehors des deux points évoqués (LEA, et accompagnants), c'est bien le cas.

Lucie Gournay et Damien Zanone proposent de revoir ce cadrage pour l'année prochaine.

Les crédits pédagogiques, sauf la demande LEA Créteil hors cadrage, et pour les autres demandes, sous réserve que la partie accompagnateurs soit prise en charge par les départements, sont adoptés à l'unanimité

Les crédits pour septembre-octobre doivent être demandés pour le conseil de début juillet.

6. Vote : ouverture de la L3 LEA parcours anglais-allemand en FA

Lucie Gournay explique ce point. Il s'agit d'une demande d'ouverture d'un parcours Anglais Allemand à la formation L3FA. Le parcours Anglais Allemand existe déjà en L3 FI, mais pas en L3 FA. La parole est donnée à Antoine Servel et Alejandro Roman Antequera qui exposent les besoins.

Ils précisent que cette ouverture répond à des demandes d'étudiant.es qui se trouvent injuste que les étudiant.es germanistes n'y aient pas accès.

Ils précisent également que le coût sera nul une fois un contrat d'apprentissage obtenu pour un étudiant germaniste dans la formation. Enfin, ils précisent bien qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle formation, mais de l'ajout d'un parcours avec allemand à la formation L3 LEA FA. En somme, les étudiant.es de L3 LERA FA suivront les mêmes cours en même temps, à l'exception de l'allemand et de l'espagnol.

Lucie Gournay précise que les services administratifs se sont assurés qu'une salle à petits effectifs est disponible, et que les co-responsables du département avaient identifié des enseignants pour ces cours. La direction de l'UFR avait demandé à ce qu'un vote dans le département LEA soit organisé. Ce vote a été favorable.

Nicolas Bilet a envoyé une proposition de maquette au CODEV-FP (Commission qui décide des ouvertures de formations professionnelles), et l'avis de ce dernier a été favorable.

Clément Duyck précise qu'il suffit qu'un seul étudiant de ce nouveau parcours trouve un contrat pour que le bénéfice dégagé couvre les 102,5 heures et compense l'investissement pris sur le budget UFR.

Après lecture des procurations, l'ouverture L3 LEA parcours anglais-allemand en formation en alternance est votée à l'unanimité.

7. Vote : motion de l'UFR LLSH pour soutenir la mobilisation en cours relative à la loi sur les retraites

Lucie Gournay explique qu'à la demande de plusieurs élus, il est mis au vote la motion pour soutenir la mobilisation en cours relative à la loi sur les retraites. Le CHREC a voté une motion dans ce sens ainsi que le CEDITEC. Un échange sur les termes de la motion est amorcé. Après échange, il est proposé au vote la mention suivante :

- « Les membres du Conseil de gestion de l'UFR LLSH de l'UPEC manifestent leur vive opposition à la loi portant réforme des retraites et à son adoption par l'utilisation de l'article 49-3. Nous affirmons notre solidarité avec le mouvement pacifique de contestation qui dure depuis janvier 2023.
- En tant que représentants et représentantes de l'UFR LLSH, nous sommes préoccupés par les conséquences de la réforme sur la carrière et la santé de l'ensemble des personnels. Nous nous inquiétons particulièrement pour les étudiantes et les étudiants, qui voient potentiellement s'allonger leurs carrières futures.
- Enfin, nous nous indignons des modalités récentes de la répression du mouvement social. »

La motion de l'UFR LLSH pour soutenir la mobilisation en cours relative à la loi sur les retraites est votée à l'unanimité.

8. Vote : suspension de la LP aménagement du département de géographie

Lucie Gournay laisse la parole à Jean Estebanez et Sophie Blanchard afin qu'ils expliquent ce point.

Le Département de Géographie devrait perdre un support de MCF « aménagement » suite à un futur transfert d'un collègue géographe à l'UFR Sciences politiques de Fontainebleau. La

présidence a avancé des solutions à l'oral sans s'engager, qui n'ont pas satisfait le Département. Ce dernier souhaite suspendre la formation jusqu'à ce que les supports soient rétablis ou garantis.

Lucie Gournay donne les éléments RH.

De longs échanges ont lieu entre les membres du Conseil.
Lucie Gournay propose de mettre au vote la proposition de suspension du Département de Géographie vue la teneur des débats.

***Après lecture des procurations, la suspension de la LP aménagement du Département de Géographie pour la rentrée 2023-2024 est votée à la majorité
13 pour – 8 abstentions – 4 procurations abstentions***

9. Questions diverses

Voyages d'études

Les étudiants souhaitent porter la voix des étudiants en L3 géographie parcours aménagement pour leur voyage d'études, permettant de valider 3 ECTS, dont leur reste à charge financier est important.

Sophie Blanchard explique que les étudiants concernés ont été informés des conditions dès la rentrée.

Il est rappelé par la direction les limites votées en conseil concernant les crédits pédagogiques empêchant d'augmenter l'enveloppe. Néanmoins, il est possible de demander d'autres sources de financement.

Syndicats étudiants

Les étudiants impliqués dans les syndicats n'ont pas de moyen de communiquer entre eux. La DSI ne répond pas, ils demandent si la direction de l'UFR pourrait les aider.

Lucie Gournay leur propose de se rapprocher du Cabinet de la Présidence, ce sont eux les bons interlocuteurs.

RNA pour les référents HAL

Frédérique Sitri souhaite savoir dans le cadre de l'HCERES, la raison pour laquelle les référents HAL qui vérifient la mise en ligne des demandes de publications de leurs collègues n'ont pas de RNA.

Lucie Gournay rappelle qu'il s'agit de simplement vérifier la forme des mentions et non de lire les publications. Elle indique qu'aucun RNA n'est prévu dans le cadrage UFR sur ce sujet.

La séance est levée à 18h15.